

# Arts de la scène et du spectacle vivant (fiche nationale)

RNCP40434 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                   |
|-------------------------|-----------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 7                          |
| Sigle                   | MASTER — Master                   |
| Code(s) NSF             | 133, 134, 333v                    |
| Formacode(s)            | 45004, 45022, 46254, 45052, 45050 |
| Code(s) ROME            | L1203, L1204, L1301, L1302, K2105 |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit           |
| Date d'échéance         | 31/12/2029                        |

## Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE D ARTOIS · SIRET : 19624401600016

UNIVERSITE MARIE ET LOUIS PASTEUR (UMLP) · SIRET : 93810656400017

UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE (URCA) · SIRET : 19511296600799

UNIVERSITE RENNES II HAUTE BRETAGNE · SIRET : 19350937900015

UNIVERSITE DE STRASBOURG · SIRET : 13000545700010

<https://www.unistra.fr/>

UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE (UBO) · SIRET : 19290346600014

UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE · SIRET : 19801344300017

UNIVERSITE TOULOUSE II · SIRET : 19311383400017

UNIVERSITE LYON 2 A ET L LUMIERE · SIRET : 19691775100014

UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE BORDEAUX III · SIRET : 19331766600017

UNIVERSITE DE PARIS VIII.PARIS VINCENNES · SIRET : 19931827000014

UNIVERSITE DE BREST · SIRET : 94129831700012

UNIVERSITE DE MONTPELLIER PAUL-VALERY · SIRET : 93249089900014

LE PONT SUPERIEUR · SIRET : 20003014600019

## Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 1 à former.

| Organisme                    | SIRET          | Habilitation                     |
|------------------------------|----------------|----------------------------------|
| FORMASUP NORD-PAS DE CALAIS  | 42813525500050 | Former                           |
| INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE | 77562424000013 | Former et organiser l'évaluation |

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention, et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.

Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

#### ACTIVITÉS VISÉES

- Élaboration et diffusion d'une réflexion scientifique précise et argumentée sur les arts du spectacle, l'espace culturel et le patrimoine
- Détermination des conditions de réalisation d'un projet artistique et supervision de toutes les étapes de la création, de l'écriture à la mise en scène, en lien avec les spécificités secteur concerné
- Mise en œuvre d'un projet artistique et supervision de toutes les étapes de la création, de l'écriture à la mise en scène, en lien avec les spécificités secteur concerné
- Mise en œuvre et supervision de la production de spectacles et de projets audiovisuels, en lien avec les spécificités du secteur concerné
- Repérage des artistes émergents et construction des programmations cohérentes en fonction de l'environnement culturel, régional et national
- Mise en œuvre des actions de valorisation et de communication
- Communication de documents pédagogiques à destination de publics variés
- Entretien et développement d'un réseau de relations professionnelles

#### COMPÉTENCES ATTESTÉES

##### Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
  - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
  - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
  - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
  - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
  - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
  - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
  - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
  - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
  - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
  - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
  - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
  - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
  - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
  - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles
- ##### Compétences spécifiques de la mention
- Problématiser un phénomène ou une situation complexe en s'appuyant sur des travaux scientifiques et sur l'état de la recherche dans le domaine de la création artistique.
  - Réaliser une recherche bibliographique et hiérarchiser des sources académiques de référence ainsi que des sources institutionnelles fiables.

- Élaborer des hypothèses ainsi que le protocole de recherche permettant de tester et d'évaluer la pertinence des pistes proposées.
- Identifier et mobiliser les méthodes d'enquête et d'analyse quantitatives et/ou qualitatives adaptées aux objectifs.
- Rédiger des articles de recherche en respectant les exigences et les normes en usage dans la communauté scientifique.
- Adapter la communication et les supports de communication au public visé, à l'écrit comme à l'oral.
- Apporter des contributions novatrices étayées par la science, dans le cadre d'échange de haut niveau et dans des contextes nationaux ou internationaux.
- Animer un réseau d'experts ou une communauté de pratique dans le domaine de l'art de la scène et du spectacle vivant et essaimer les savoirs, savoir-faire et savoir-être propres au domaine.
- Élaborer un projet d'écriture ou de mise en scène dans différents contextes (théâtres, écoles, universités, institutions publiques, associations, entreprises), étudier les conditions d'adaptation de la conduite du projet à ces différents contextes, aux différents lieux de création et aux divers publics.
- Constituer et diriger une équipe : organiser le recrutement et établir une distribution, diriger le jeu des acteurs (professionnels ou amateurs) en mobilisant des connaissances théoriques et pratiques, superviser et coordonner les interventions d'autres collaborateurs et techniciens (son, scénographie, éclairage, vidéo, costumes et maquillage et régie ; création de l'espace scénique).
- Assurer la gestion administrative et financière des spectacles dans une approche éco-responsable et dans le respect des réglementations liées au spectacle vivant et aux contextes (établissements recevant du public, réglementation des pays impliqués) : définir un budget en collaboration avec les parties prenantes du projet, identifier les ressources humaines, établir des contrats, gérer des droits d'auteur, identifier et anticiper les contraintes techniques et logistiques.
- Définir la stratégie de diffusion du spectacle, en veillant au respect de la réglementation de la propriété intellectuelle, en lien avec les technologies, dont le droit d'auteur et de la réglementation applicable aux établissements recevant du public (ERP) : partenariats, salles, événements associés ; mobilisation et entretien des relations avec les acteurs institutionnels, culturels, économiques, en lien avec les dispositifs institutionnels de l'éducation artistique et culturelle (EAC) et en veillant au respect des droits culturels de chacun.
- Contextualiser des œuvres, des modes créatifs et des parcours artistiques en les interrogeant dans leur dimension historique, esthétique, socio-économique et ethnosociologique.
- Évaluer les conditions techniques, artistiques et financières de réalisation et de diffusion d'un projet de création.
- Convaincre les différents partenaires (financeurs, distributeurs...), y compris en anglais.
- Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs d'intégration des nouveaux publics.
- Concevoir et contribuer à la rédaction divers supports et outils de communication et de diffusion (articles, compte rendus critiques, notes d'intention, dossiers pédagogiques, de presse, dramaturgiques, de diffusion, textes de programmes) adressés aux diffuseurs, aux structures d'accueil, aux médias et aux différents publics, y compris en anglais.
- Utiliser à bon escient ses compétences linguistiques et ses connaissances des contextes culturels à l'étranger.
- Formuler et transmettre, en s'adaptant à différents publics et contextes (en France et à l'étranger), des commentaires et observations critiques sur les mutations nationales et internationales actuelles.
- Réaliser en continu une veille programmatique dans le domaine de l'art de la scène et du spectacle vivant en participant à des événements et en utilisant les médias et les circuits d'informations nationaux et internationaux de référence.
- Analyser et évaluer les politiques culturelles et de médiation en arts de la scène et du spectacle vivant au regard de la spécificité de la structure étudiée en intégrant les relations qu'entretient la structure avec les différents acteurs impliqués.
- Analyser et évaluer la typologie des publics et les données de fréquentation au regard des caractéristiques de l'objet d'étude et du contexte local.
- Créer les outils de médiation et animer des temps de médiation en intégrant dans sa démarche la dimension de l'inclusion et en adaptant le format aux spécificités des publics visés.
- Coordonner les équipes de médiation et de relation aux publics en garantissant le bon fonctionnement et la cohésion des équipes.
- Développer les partenariats et veiller au respect des conventionnements établis avec les acteurs institutionnels locaux et nationaux.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

## Blocs de compétences

### RNCP40434BC01 — Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

### RNCP40434BC02 — Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

### RNCP40434BC03 — Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

### RNCP40434BC04 — Contribuer à la transformation en contexte professionnel

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale

- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

### **RNCP40434BC05 — Produire, diffuser et valoriser des savoirs spécialisés dans les domaines de l'art de la scène et du spectacle vivant en dialogue avec d'autres disciplines et pratiques artistiques**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Problématiser un phénomène ou une situation complexe en s'appuyant sur des travaux scientifiques et sur l'état de la recherche dans le domaine des arts de la scène et du spectacle vivant et de la création artistique.
- Réaliser une recherche bibliographique et hiérarchiser des sources académiques de référence ainsi que des sources institutionnelles fiables.
- Élaborer des hypothèses ainsi que le protocole de recherche permettant de tester et d'évaluer la pertinence des pistes proposées.
- Identifier et mobiliser les méthodes d'enquête et d'analyse quantitatives et/ou qualitatives adaptées aux objectifs.
- Rédiger des articles de recherche en respectant les exigences et les normes en usage dans la communauté scientifique.
- Adapter la communication et les supports de communication au public visé, à l'écrit comme à l'oral.
- Apporter des contributions novatrices étayées par la science, dans le cadre d'échange de haut niveau et dans des contextes nationaux ou internationaux.
- Animer un réseau d'experts ou une communauté de pratique dans le domaine de l'art de la scène et du spectacle vivant et essaimer les savoirs, savoir-faire et savoir-être propres au domaine.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

### **RNCP40434BC06 — Concevoir et piloter un projet en arts de la scène et du spectacle vivant (mise en scène, écriture, performance)**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Élaborer un projet d'écriture ou de mise en scène dans différents contextes (théâtres, écoles, universités, institutions publiques, associations, entreprises), étudier les conditions d'adaptation de la conduite du projet à ces différents contextes, aux différents lieux de création et aux divers publics.
- Constituer et diriger une équipe : organiser le recrutement et établir une distribution, diriger le jeu des acteurs (professionnels ou amateurs) en mobilisant des connaissances théoriques et pratiques, superviser et coordonner les interventions d'autres collaborateurs et techniciens (son, scénographie, éclairage, vidéo, costumes et maquillage et régie ; création de l'espace scénique).
- Assurer la gestion administrative et financière des spectacles dans une approche éco-responsable et dans le respect des réglementations liées au spectacle vivant et aux contextes (établissements recevant du public, réglementation des pays impliqués) : définir un budget en collaboration avec les parties prenantes du projet, identifier les ressources humaines, établir des contrats, gérer des droits d'auteur, identifier et anticiper les contraintes techniques et logistiques.
- Définir la stratégie de diffusion du spectacle, en veillant au respect de la réglementation de la propriété intellectuelle, en lien avec les technologies, dont le droit d'auteur et de la réglementation applicable aux établissements recevant du public (ERP) : partenariats, salles, événements associés ; mobilisation et entretien des relations avec les acteurs institutionnels, culturels, économiques, en lien avec les dispositifs institutionnels de l'éducation artistique et culturelle (EAC) et en veillant au respect des droits culturels de chacun.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

## **RNCP40434BC07 — Promouvoir une politique programmatique ou œuvre en France et à l'international**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

- Contextualiser des œuvres, des modes créatifs et des parcours artistiques en les interrogeant dans leur dimension historique, esthétique, socio-économique et ethnosociologique.
- Évaluer les conditions techniques, artistiques et financières de réalisation et de diffusion d'un projet de création.
- Convaincre les différents partenaires (financeurs, distributeurs...), y compris en anglais.
- Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs d'intégration des nouveaux publics.
- Concevoir et contribuer à la rédaction divers supports et outils de communication et de diffusion (articles, compte rendus critiques, notes d'intention, dossiers pédagogiques, de presse, dramaturgiques, de diffusion, textes de programmes) adressés aux diffuseurs, aux structures d'accueil, aux médias et aux différents publics, y compris en anglais.
- Utiliser à bon escient ses compétences linguistiques et ses connaissances des contextes culturels à l'étranger.
- Formuler et transmettre, en s'adaptant à différents publics et contextes (en France et à l'étranger), des commentaires et observations critiques sur les mutations nationales et internationales actuelles.

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

## **RNCP40434BC08 — Définir les politiques de médiation et de relation aux publics et coordonner la mise en œuvre**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

- Réaliser en continu une veille programmatique dans le domaine de l'art de la scène et du spectacle vivant en participant à des événements et en utilisant les médias et les circuits d'informations nationaux et internationaux de référence.
- Analyser et évaluer les politiques culturelles et de médiation en arts de la scène et du spectacle vivant au regard de la spécificité de la structure étudiée en intégrant les relations qu'entretient la structure avec les différents acteurs impliqués.
- Analyser et évaluer la typologie des publics et les données de fréquentation au regard des caractéristiques de l'objet d'étude et du contexte local.
- Créer les outils de médiation et animer des temps de médiation en intégrant dans sa démarche la dimension de l'inclusion et en adaptant le format aux spécificités des publics visés.
- Coordonner les équipes de médiation et de relation aux publics en garantissant le bon fonctionnement et la cohésion des équipes.
- Développer les partenariats et veiller au respect des conventionnements établis avec les acteurs institutionnels locaux et nationaux.

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

## **Secteur d'activité et type d'emploi**

### **SECTEURS D'ACTIVITÉS**

- R : Arts, spectacles et activités récréatives
- J : Information Communication
- P : Enseignement

### **TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES**

- Metteur en scène
- animateur culturel
- Médiateur culturel
- Chargé de relations publiques dans des théâtres et des centres culturels
- Chargé de diffusion

- Administrateur de tournées
- Responsable de communication (interne et externe)
- Chargé de production dans des entreprises du secteur culturel
- Responsable de l'organisation de festivals et autres manifestations culturelles.
- Chargé de programmation
- Attaché de direction d'acteurs
- Organisateur de tournées

Sous réserve de réussite au concours, les diplômés pourront accéder à des postes de :

- Assistant territorial d'enseignement artistique

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Très faible (1/5)                                                                                                                              |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi                                                                        |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 110 €                                                                                                                                        |
| <b>Diplôme le plus fréquent</b>            | Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)                             |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)<br>U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 79 855                                                                                                                                         |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 7 %                                                                                                                                            |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 30 %                                                                                                                                           |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | U1X80 — Professionnels des spectacles<br>U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)                                                         |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

<https://monmaster.gouv.fr/formation>

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

### COMPOSITION DU JURY — VAE

Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail

## Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

|                                |         |
|--------------------------------|---------|
| <b>Prise en charge usuelle</b> | 7 186 € |
|--------------------------------|---------|

|                         |                                                |
|-------------------------|------------------------------------------------|
| <b>Selon la branche</b> | 6 800 € – 7 186 €                              |
| <b>Prise en charge</b>  | <b>Branches concernées</b>                     |
| 7 186 €                 | Valeur par défaut · 211 branches               |
| 6 800 €                 | CPNEF Spectacle Vivant, CPNEF de l'audiovisuel |

## Base légale

|                                             |            |
|---------------------------------------------|------------|
| <b>Date d'échéance de l'enregistrement</b>  | 31/12/2029 |
| <b>Date de dernière délivrance possible</b> | 31/12/2032 |

## Liens avec d'autres certifications

### ANCIENNES VERSIONS

RNCP31845

## Pour plus d'informations

### LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://lepontsuperieur.eu/>

<https://www.u-picardie.fr/>

<https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/>

<http://www.univ-artois.fr/>

<https://www.univ-fcomte.fr/>

<https://www.univ-brest.fr/>

<https://www.univ-montp3.fr/>

<https://www.univ-reims.fr/>

<https://www.unistra.fr/>

<https://www.univ-tlse2.fr/>

<https://www.univ-lyon2.fr/>

<https://www.univ-rennes2.fr/>

<https://www.univ-paris8.fr/>

Données en open data : Insertion professionnelle des diplômés

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40434/>

## Où se former

|                               |                   |
|-------------------------------|-------------------|
| <b>Formations référencées</b> | 7                 |
| <b>Organismes</b>             | 6                 |
| <b>Régions couvertes</b>      | 4                 |
| <b>Prix indicatif</b>         | 2 700 € – 8 286 € |
| <b>Durée</b>                  | 398 – 705 h       |

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

## Se former en apprentissage

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| <b>Formations en apprentissage</b> | 2 |
|------------------------------------|---|

|                                       |                      |
|---------------------------------------|----------------------|
| <b>Organismes gestionnaires (CFA)</b> | 2                    |
| <b>Organismes formateurs</b>          | 2                    |
| <b>Régions couvertes</b>              | 2                    |
| <b>Départements couverts</b>          | 2                    |
| <b>Organismes certifiés Qualiopi</b>  | 2                    |
| <b>Sessions</b>                       | de 09/2025 à 08/2029 |

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

## Entrées et sorties de formation

|                               |                   |
|-------------------------------|-------------------|
| <b>Entrées en formation</b>   | 2                 |
| <b>Parcours menés à terme</b> | 0                 |
| <b>Taux d'achèvement</b>      | 0 %               |
| <b>Période</b>                | 09/2025 – 09/2026 |

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

## Demande CPF — formations engagées

|                                 |                   |
|---------------------------------|-------------------|
| <b>Dossiers CPF engagés</b>     | 3                 |
| <b>Montant total engagé</b>     | 12 760 €          |
| <b>Coût moyen par dossier</b>   | 4 253 €           |
| <b>Durée moyenne</b>            | 461 h             |
| <b>Période</b>                  | 06/2025 – 08/2026 |
| <b>France compétences</b>       | 64 %              |
| <b>OPCO</b>                     | 35 %              |
| <b>Reste à charge titulaire</b> | 2 %               |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.